

Rennes - 4 juin 2025

La Bretagne, première région pour le tri sélectif avec plus des deux tiers des déchets ménagers triés

Insee Flash Bretagne n° 112

La Bretagne, 1^{re} région en matière de tri

- Plus de 2 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés, hors déblais et gravats, sont collectés en 2021. Cela représente 623 kg par habitant en moyenne, davantage qu'en France métropolitaine.
- La Bretagne est la première région en termes de tri sélectif : 69 % des déchets y sont triés contre 55 % en France métropolitaine.
- Deux fois plus de déchets verts et biodéchets par habitant sont collectés en Bretagne que dans l'ensemble des régions.
- C'est en Bretagne et dans les Pays de la Loire que la collecte en déchèterie est la plus développée. Près de la moitié des déchets y sont déposés.

La collecte des déchets augmente, le tri et la valorisation aussi

- La quantité de déchets collectés par habitant a augmenté de 9 % en Bretagne entre 2011 et 2021. Les matériaux recyclables et les déchets verts et biodéchets sont les déchets dont la collecte a progressé le plus.
- Sur la même période, la quantité de déchets non triés a reculé de près de 20 %.
- Les déchets sont de plus en plus valorisés. La valorisation concerne 65 % des déchets en Bretagne en 2021 contre 48 % en France métropolitaine.

Davantage de déchets collectés dans l'ouest breton et sur le littoral

- Les Côtes-d'Armor et le Finistère sont les départements bretons qui collectent le plus de déchets.
- Dans chacun des deux départements, la quantité de déchets verts et biodéchets collectés par habitant est deux fois plus élevée qu'en Ile-et-Vilaine.
- Le tourisme sur le littoral participe à l'augmentation des quantités de déchets collectés.
- Les écarts entre territoires sont aussi le reflet d'une gestion différenciée des déchets par les intercommunalités.



Relations presse Paul Obszynski
02 99 29 34 13 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr